

COLLECTIF RÉSEAU D'ÊTRES

association de la loi de 1901
15 rue du Général de Reffye 8000 ÉPINAL

RÉUNIONS DU BUREAU

Réunion du 26 juin 2019.

Le bureau s'est réuni le 26 juin 2019 à 9h00 au siège 15 rue du Général de Reffye à Épinal.

Présents : Thierry CLAUDEL, Christine DEVALLOIS, Louise FETET, Hubert SYLVESTRE.

Excusés : Charles KRAEMER, Jean-Yves MACÉ, Philippe VALLET.

Assistait également à la réunion : Marion GARNIER.

Ordre du jour :

1 - Administration

Locaux rue Lyautey

Assurances

Communication interne

Communication externe

2 - Initiation à l'économie

3 - Axes d'action prioritaires

4 - Interpellation des élus

5 - Réunion des maires de la Communauté d'agglomération d'Épinal

6 - Salon des associations

1 - ADMINISTRATION :

Locaux rue Lyautey :

Une réunion préparatoire aux réunions des groupes de travail, organisée par C. Courtois (3ème Rive), a lieu jeudi 27 juin. L'information sur la date arrive trop tard pour que chacun puisse prendre ses dispositions. Demander que les dates soient annoncées plus tôt.

La date ou la période de mise à disposition des locaux est toujours inconnue.

Assurances :

Deux solutions : la M.A.I.F. ou A.P.A.C.. sachant que l'affiliation à la Ligue est indispensable si le Collectif fait appel au service civique. Après discussion et évaluation, le bureau décide de prendre l'assurance auprès de l'A.P.A.C. à partir de septembre, avec affiliation à la Ligue. Coût total annuel : 201,40 € (dont 45 € assurance et 156,40 € d'affiliation)

Communication interne :

Afin que que chacun puisse intervenir mais sans en retarder la diffusion, il est nécessaire de tenir un délai raisonnable quand un projet de texte est soumis à l'appréciation et aux demandes de correction des membres du bureau.

Dans ce but, les membres du bureau conviennent d'utiliser Framapad, ce qui diminue les échanges de courriels superflus.

De même, les membres du bureau conviennent d'utiliser le "drive" de Gmail, sur lequel H. Sylvestre transférera tous les documents définitifs du Collectif en sa possession.

Une séance animée par M. Garnier sur l'utilisation de Framapad et du "drive" aura lieu au domicile de Th. Claudel le 16 juillet à 10h. H. Sylvestre apportera un ordinateur portable.

Chaque projet de compte rendu est transmis aux membres présents à la réunion dont il s'agit. Le compte rendu est diffusé à tous les membres du bureau ou du Collectif selon le cas.

Dans les réunions, chaque participant ne doit pas hésiter à exprimer son opinion tout en respectant le processus démocratique. La divergence est aussi source d'enrichissement et participe à la construction de

la convergence dans un second temps.

Communication externe :

C. Devallois remet les maquettes ~~son~~ remis à H. Sylvestre pour les archives.

M. Garnier transmettra le logo définitif à S. Yverneau-Brahy. Il sera intégré à tous les documents émis par le Collectif ou par les membres du bureau agissant au nom de ce dernier.

2 - INITIATION À L'ÉCONOMIE :

Une deuxième série de séances aura lieu au siège au quatrième trimestre de 2019 soit les mardi 25/9, 1/10, 8/10 et 15/10 soit les mercredi 26/9, 2/10, 9/10 et 16/10 selon les résultats d'un Framadate à initier par H. Sylvestre.

3 - AXES D'ACTION PRIORITAIRES :

M. Garnier rappelle les priorités arrêtées par le Collectif. Il est nécessaire d'affiner le rôle et la position du Collectif vis-à-vis des fédérations en accentuant notre spécificité et en la rendant lisible.

Le débat démocratique nous conduit à interpeller les élus. Mais le Collectif peut aussi accompagner et aider ceux qui ne l'ont pas ou pas souvent, à prendre la parole.

4 - INTERPELLATION DES ÉLUS :

Les membres du bureau prennent connaissance du projet de compte rendu de la réunion du 17 juin du groupe de travail sur ce sujet.

Après discussion, le calendrier des actions est ainsi arrêté étant précisé qu'il s'applique aux élus nationaux, régionaux et départementaux :

- 15 juillet au plus tard : mise en ligne (framapad) par M. Garnier du projet de courriel citée ci-après aux membres du Collectif
- H. Sylvestre des projets de lettre (ou courriel) citées ci-après aux élus.
- fin juillet au plus tard : envoi aux membres du Collectif, d'un courriel les informant de l'opération et de la prochaine date de réunion du Collectif du 19 septembre et les sensibilisant à la nécessité de leur participation active.
- fin juillet au plus tard : finalisation des lettres qui seront envoyées aux élus pour les informer de leur future interpellation.
- mi-août : envoi des lettres aux élus.
- mi-août : mise en ligne par H. Sylvestre (framapad) du projet de questionnaire.
- 8 septembre : sensibilisation du public du salon des associations à l'interpellation des élus.
- fin septembre au plus tard : finalisation du questionnaire.
- 19 septembre, 9h-12h : réunion générale des membres du Collectif pour valider le texte du questionnaire, mais aussi la stratégie et l'organisation de la mobilisation (élus, médias, citoyens : interpellations, rdv et débats locaux).
- 10 octobre, 9h-16h : journée de formation à l'animation des débats destinée aux membres du Collectif.
- mi-octobre : envoi du questionnaire aux élus.
- Novembre : débats citoyens sur les différents territoires où les élus seront invités à échanger.

Les débats auxquels les élus seront invités pourraient avoir lieu à la télévision locale Vosges TV. Ch. Devallois contactera D. Renauld en ce sens.

L. Fetet et L. Lemasson informeront les associations ayant participé à l'opération "*Collectif (Sur) Vie Associative*". pour les inviter à s'associer à cette opération. Contacter par téléphone notamment les Francas et les Foyers ruraux, qui avaient été moteurs.

5 - RÉUNION DES MAIRES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL (C.A.E.) :

A la suite de la rencontre de Ch. Devallois, M. Garnier et S. Yverneau-Brahy avec B. Hanot et J. L. Martinet (dont le sujet était d'évoquer la rencontre avec les associations du secteur de Charmes, Chamagne, Socourt, Moriville, mais aussi d'aborder sous quel angle le partenariat de Réseau d'êtres/C.A.E. pouvait se concrétiser), il a été proposé que Réseau d'êtres puisse être positionné en tant que structure ressource pour

faciliter la rencontre avec les associations du territoire de la C.A.E., l'inter-connaissance et le débat, dans le cadre du prochain diagnostic/état des lieux que doit engager la collectivité. Un texte argumentaire sera envoyé à B. Hanot pour présenter le projet au Président de l'Agglomération et valider le principe d'une présentation, par Réseau d'êtres, de la démarche lors d'une réunion des maires de la C.A.E., la prochaine étant prévue le lundi 30 septembre. B. Hanot nous tiendra au courant de la décision prise. Si elle se confirme, cette réunion s'intégrera dans la démarche d'interpellation des élus.

Informations complémentaires :

La C.A.E. a répondu à l'appel à projet du Ministère de la Culture intitulé "la Culture près de chez vous". Elle a proposé, autour d'un "Tiers lieu" situé à Chamagne (Maison natale de Claude Gellée), un dispositif itinérant de ressources numériques (avec entre-autres propositions, des tablettes donnant accès au public rural à des œuvres muséographiques via le numérique).

La C.A.E. ne dispose toujours pas d'un inventaire de ses associations. Et elle n'a pas encore arrêté le mode opératoire pour établir le diagnostic de territoire (notamment pour un futur Contrat Territorial d'Education Artistique en cours de négociation avec la DRAC et le Département.

6 – SALON DES ASSOCIATIONS DU 8 SEPTEMBRE :

Le Collectif ne demande pas de stand dédié.

Les questions posées au public et destinées à préparer les mini-débats peuvent être celles inscrites sur les cinq types de cartes utilisées pendant le Parlement éphémère (C. Devallois interroge Scènes et Territoires pour connaître le stock restant) mais aussi les questions suivantes :

- La culture, compétence des associations ou des collectivités territoriales ?
- La culture doit-elle reposer sur des bénévoles ou des professionnels ?
- La culture populaire est-elle une sous-culture ?
- Action culturelle ou business-culture ?
- Le numérique tue-t-il ou sauve-t-il la culture ?
- Événements culturels, opérations de com' ou aventure collective ?

Concrètement :

Les questions seront suspendues à des fils à linge là où passe le public, et les mini-débats au petit théâtre de verdure dureront 20 mn au maximum. M. Garnier contacte Radio Cristal qui anime la journée pour faire passer les annonces et rappels.

Un "homme-sandwich" annoncera au fur-et-à-mesure de l'AM les différentes questions mises en débat.

Une phrase-titre sera communiquée à l'AGACCE (Association de Gestion des Associations du Centre Culturel d'Epinal), organisatrice du Forum : "INEDIT : le Collectif Réseau d'êtres animera un temps d'échanges dynamiques autour de la culture et de l'Education Populaire". Louise F. est chargée de transmettre à la Présidente de l'AGACCE.

La séance est levée à 11h55
